Zoom sur la composition du dossier dans le cadre d'une demande d'avis de l'Autorité Organisatrice (AO)

VEILLE RÈGLEMENTAIRE

Arrêté du 31/07/2025 relatif aux dossiers et formulaires de demande d'avis et d'autorisation de création, d'extension, de transformation, de modification des établissements ou services d'accueil du jeune enfant qui complète le décret n°2025-304 du 01/04/2025

Arrêté accessible en ligne

Objet : demande d'avis de l'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant, préalable à la demande d'autorisation de création, d'extension ou de transformation d'un établissement ou service d'accueil du jeune enfant de droit privé.

Renseigner dans l'imprimé Cerfa n°17579*01:

- La nature de la demande
- Les éléments relatifs au porteur de projet
- Les éléments relatifs au projet :
  - Emplacement
  - Caractéristiques de l'établissement
  - Capacité d'accueil
  - Amplitude horaire
  - Ages limites des enfants
  - Modalités de tarifications des familles
  - Modalités d'inscription et conditions d'admission des enfants

Pièces justificatives à fournir dans tous les cas

Une **étude des besoins** du territoire d'implantation de l'établissement ou du service, en particulier au regard des documents définissant au niveau communal, intercommunal ou départemental les perspectives de développement des établissements ou services d'accueil de jeunes enfants, notamment les schémas prévus aux articles L. 214-2 et L. 214-5 du code de !'action sociale et des familles.

Le **projet d'établissement** ou de service prévu à l'article R. 2324-29 du code de la santé publique ou le projet de ce document s'il n'est pas encore finalisé, comportant au moins le projet d'accueil et le projet social et de développement durable.